



REUNION DE COORDINATION 32, 31 ,82

DU 2 JUILLET 2018

Présents :

Monsieur Bernard MEDIAMOLE – Président CDA 32

Monsieur Daniel BEZIADE – CDA 31 - Président commission officiels

Monsieur Gilles MARTIN – CDA 32 Classeur CDA 32 AUCH

Madame MERTZ Marjorie –salariée ASTARAC-FOND-CLUB

Madame MOULIGNIE Martine – CDA 31 BLAGNAC

Monsieur Eric PONS – CSO CDA 31

Madame Béatrice PRUDHOMME –Secrétaire CDA 32 – ASTARAC-FOND-CLUB

Monsieur Daniel ROUSSEAU – CDA 31 Président

Madame Isabelle SACCILOTTO – AC Auch entraîneuse ACA

Monsieur René MAUPEU – AC Auch commission des officiels et masters

Excusés :

Madame Brigitte ALEM - ACA

Monsieur Denis ARCUSET – Président du CDA 32

Madame Goldie BIALIC - entraîneuse ACA

Monsieur Olivier BRUCHET- entraîneur ASTARAC-FOND-CLUB et Commission Jeunes

Monsieur Robert DEDIEU- CDA31

Monsieur Olivier DELAGNE - Vice-Président du Tracks Athlé

Madame Monique MARROT - secrétaire ACA

Monsieur Christian TREMOSA- informaticien ACA et CDA 32



La séance débute à 19h40.

Rappel de l'ordre du jour

1. ETUDE DU CALENDRIER HIVERNAL
2. BILAN DE NOS COMPETITIONS
3. REMARQUE SUR LE PASS'ATHLE
4. REFLEXION SUR LES NOUVELLES FORMATIONS A PARTIR DE 2019 ET SUR LES MODALITES DE LICENCES
5. QUESTIONS DIVERSES

1. **ETUDE DU CALENDRIER HIVERNAL**

Ci-joint le calendrier prévisionnel hivernal établi par nos 3 départements. S'ajoute à ce calendrier les dates suivantes qui n'y figurent pas :

- **06.10.2018** : match interdépartemental BE/MI ou La rencontre EA/PO Gers/Ariège prévue à Auch le 23.06.2018 n'a pas pu avoir lieu car la ville d'Auch a utilisé le stade pour le match télévisé du rugby.

Ou - **07.10.2018** : cette date permettrait de participer au match BE/MI

- **17.11.2018** : challenge hivernal à Mirande par l'ASTARAC-FOND-CLUB EA/PO

- **24.11.2018 et 25.11.2018** : épreuves combinées départementales BE à Masters (SALLE DE Fronton)

- **01.12.2018** : grand prix hivernal à Auch BE/MI (Mouzon)

- **08.12.2018** : Départementaux CA à Master + Meeting (salle de Fronton)

- **09.12.2018** : cross à l'Isle-Jourdain par TRACKS'ATHLE

- **15.12.2018** : championnat départemental de lancers longs ou date de repli en meeting le 22.12.2018 BE à Master. Appel à candidature qui pourrait devenir date de championnat au besoin le 12.01.2019 (Sesquières ou lieu à définir).

- **12.01.2019** : Cross départemental du Gers ou le dimanche 13.01.2018 EA à Master à l'Isle-de-Noë organisé par le Club de Condom

- **19 et 20.01.2019** : championnat régionaux d'épreuves combinées BE/MI

- **26.01.2018** : cross d'Auch EA/PO

On attend les dates de l'Ariège concernant le tour hivernal pour les BE/MI

- **02.03.2019** : Interclubs départementaux BE à Master (salle Fronton)

Balma serait organisateur d'un meeting en 03.2019 afin d'ouvrir la saison estivale BE/MI



2. BILAN DE NOS COMPETITIONS

Nous avons repris le règlement sur les points suivants : l'inscription, les pénalités et l'absence de juges.

Daniel Béziade nous fera parvenir le règlement définitif modifié sur les délais d'inscription et le recours (passé le dit-délais d'inscription), à savoir la possibilité de s'inscrire auprès de la structure organisatrice.

Dans la phrase du règlement « en cas d'inscription tardive ou sur place », on enlève les mots « sur place ».

Dans la phrase « en cas de forfaits après engagements, une pénalité de 3€ est appliquée par engagement » : la phrase est supprimée.

Un club qui ne pourra pas présenter le quota de juges sur 3 compétitions d'affilées, se verra interdire de participer à la prochaine compétition (donc à la 4^{ème}).

3. REMARQUE SUR LE PASS'ATHLE

La mise en place du Pass'athlé n'est pas possible pour l'instant dans le Gers en raison de l'acquisition des compétences demandée et de l'évaluation trop complexes. Un club ne sera labellisé que s'il remplit le Pass'athlé dans sa totalité.

Toutefois ce nouvel outil est très intéressant sur la partie pédagogique sur laquelle chaque club pourra s'appuyer.

Une prochaine réunion en date du 27.08.2018 dont l'invitation vous sera adressée ultérieurement se tiendra au CDA sur le Pass'athlé et sur la mise en place du challenge hivernal.

4. REFLEXION SUR LES NOUVELLES FORMATIONS A PARTIR DE 2019 ET SUR LES MODALITES DE LICENCES

Il n'y a à priori pas de changement en soi mais quelques changements dans les termes : le mot « part » (comme dans « part de licence » ou « part fédérale ») est remplacé par « cotisation » (« cotisation de licence » ou « cotisation fédérale »...).

A l'issue d'une visite de Monsieur Carlon, nous avons appris un relouage des formations. Celles-ci s'effectueront au plus près du terrain via les comités ou les ligues sous l'égide de la fédération. Mais pour l'instant rien de précis.



5. **QUESTIONS DIVERSES**

Une remarque a été faite par l'ASTARAC-FOND-CLUB concernant les cotations dans les 1000 mètres notamment pour les PO. Cette discipline rapporte moins de points par rapport à l'effort fourni et tend à décourager le jeune athlète.

Eric PONS répond en précisant que le 1000 mètres n'est pas considéré comme prépondérant à cette catégorie d'âge, raison pour laquelle cette épreuve est sous-cotée. Il a été consenti de se rapprocher de Monsieur André OLIVE pour plus d'information, même si l'on peut constater que c'est à peu près la même cote dans les autres catégories.

La séance se termine à 22h30 par le pot de l'amitié offert par Bernard MEDIAMOLE, président du CDA32 qui remercie toutes les personnes présentes pour leur participation.

2 juillet 2018